



CENTRE D'ACCUEIL ET
DE SOINS HOSPITALIERS
DE NANTERRE
HOPITAL MAX FOURESTIER

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS IFAS – IFAP

INFORMATION SUR LES COÛTS DE SCOLARITE FORMATION INFIRMIERE



RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2016

Il est important de connaître votre situation avant l'entrée en formation.
Voici quelques éléments qui vous permettront de vous situer et de nous fournir en temps voulu le justificatif correspondant :

FORMATION INITIALE (Coût de scolarité gratuit)

Situation à l'entrée de Formation	Document à fournir
Elève ou étudiant âgé de 25 ans ou moins	Fiche de liaison Mission Locale et copie de la carte d'identité <i>(des précisions vous seront demandées)</i>
Elève ou étudiant sorti du système scolaire depuis moins de deux ans <i>(sauf les apprentis)</i>	Copie du baccalauréat année 2014 ou 2015 Certificat de scolarité de l'enseignement supérieur
Elève ou étudiant dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an	Copie de la carte du service civique datée
Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis trois mois (avant septembre 2016)	Attestation d'inscription avec date et numéro d'identifiant
Bénéficiaire du RSA	Attestation de la CAF
Bénéficiaire d'un contrat aidé <i>(CIE, CAE, Emploi d'Avenir...)</i>	Copie du contrat

FORMATION CONTINUE (Coût de scolarité 8670 € par an)

Situation à l'entrée de Formation	Document à fournir
Vous avez une prise en charge totale par un employeur pour vos trois ans de formation	Accord de prise de charge de l'employeur
Vous avez une prise en charge partielle par un employeur pour vos trois ans de formation	Accord de prise de charge de l'employeur <i>A savoir, vous signerez à l'entrée de formation une convention pour le montant restant dû qui est à votre charge</i>
Vous avez une prise en charge totale par un organisme financeur <i>(Fongécif, ANFH, ...)</i>	Copie du courrier d'accord
Vous avez une prise en charge partielle par un organisme financeur <i>(Fongécif, ANFH, ...)</i>	Copie du courrier d'accord <i>A savoir, vous signerez à l'entrée de formation une convention pour le montant restant dû qui est à votre charge</i>

Merci de contacter le secrétariat si vous avez des questions